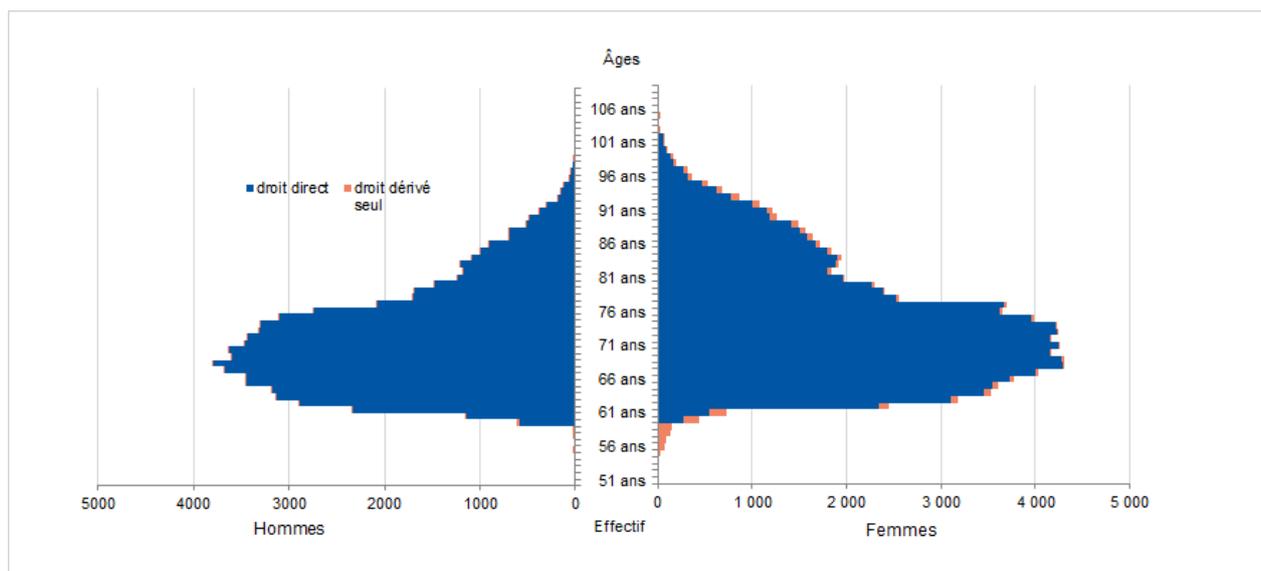
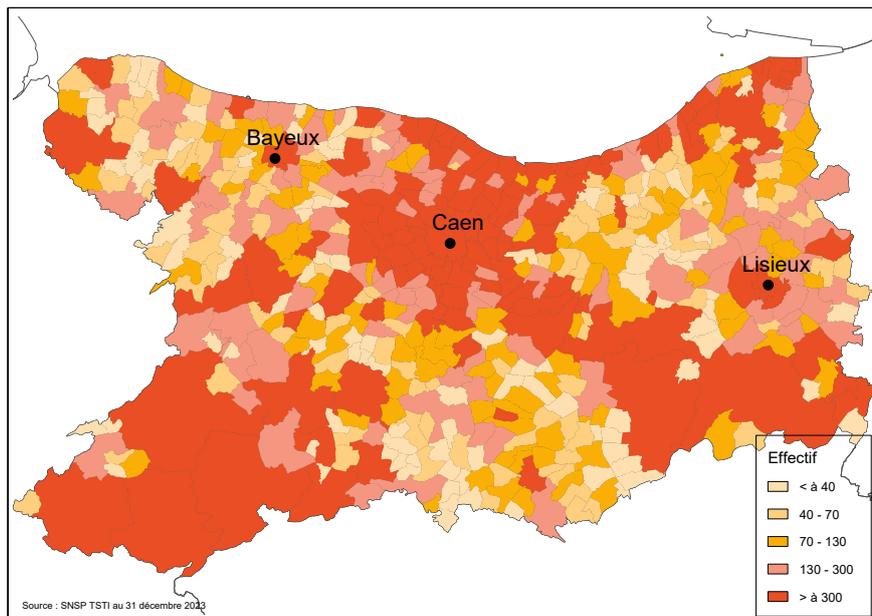


Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	3 860	5 875	9 735
Droits directs (retraites personnelles)	3 508	3 945	7 453
Droits dérivés (retraites de réversion)	352	1 930	2 282
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	251	429	680
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 145	490	1 635
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,5 ans	74,1 ans	74,1 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	71 713	93 366	165 079
Retraités percevant un droit direct seul	68 949	68 153	137 102
Retraités percevant un droit dérivé seul	349	2 588	2 937
Retraités percevant les deux à la fois	2 415	22 625	25 040
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,1%	3,2%	3,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	23 411	11 754	35 165
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	994 €	784 €	875 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,2%	40,6%	29,4%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Caen			
Nombre total de retraités	7 680	12 332	20 012
Retraités percevant un droit direct seul	7 415	8 850	16 265
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	376	398
Retraités percevant les deux à la fois	243	3 106	3 349
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,8%	6,7%	7,9%
Lisieux			
Nombre total de retraités	1 898	3 136	5 034
Retraités percevant un droit direct seul	1 799	2 022	3 821
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	96	102
Retraités percevant les deux à la fois	93	1 018	1 111
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	6,3%	6,0%
Bayeux			
Nombre total de retraités	1 763	2 663	4 426
Retraités percevant un droit direct seul	1 693	1 842	3 535
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	74	83
Retraités percevant les deux à la fois	61	747	808
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	8,4%	9,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".